

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 janvier 2001
Français
Original: anglais

**Rapport du Secrétaire général sur l'Administration
transitoire des Nations Unies au Timor oriental
(pour la période du 27 juillet 2000 au 16 janvier 2001)**

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application de la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 25 octobre 1999, porte sur les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et sur l'évolution de la situation au Timor oriental depuis le 27 juillet 2000. Pendant cette période, trois exposés oraux ont été présentés au Conseil; ils ont été reproduits dans les documents S/PV.4191, S/PV.4203 et S/PV.4236; la mission que le Conseil avait envoyée dans la région au mois de novembre lui a elle aussi fait rapport (S/2000/1105).

II. Principaux faits nouveaux**Transition politique**

2. L'un des éléments les plus importants de ces six derniers mois tient à ce que les Timorais sont de plus en plus nombreux à vouloir l'accession à l'indépendance avant la fin de 2001. La transition politique a fait l'objet de débats approfondis au sein du Cabinet et du Conseil national, ainsi qu'avec d'autres personnalités timoraises. Le 12 décembre, le Conseil national a approuvé les grandes lignes d'un calendrier politique proposé par M. Xanana Gusmão en sa qualité de Président du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT). De larges consultations populaires au sujet du calendrier envisagé ont commencé au mois de décembre, dirigées par le Comité des affaires politiques du Conseil national.

3. Le programme suivant a été arrêté à l'issue de ces discussions: la phase 1 comprend la tenue d'une consultation nationale et l'adoption de décisions concernant les modalités électorales et la composition de l'Assemblée constituante. Pendant la phase 2, l'Assemblée constituante rédigera la constitution. Les modalités de l'adoption de celle-ci – soit par l'Assemblée elle-même, soit à l'issue d'un référendum – sont encore à l'étude. Cette étape sera suivie par la mise en place du gouvernement. Si la formule d'un régime présidentiel, qui semble avoir la préférence actuellement, est retenue, des élections auront lieu. L'Assemblée constituante deviendra vraisemblablement la première législature de l'État indépendant.

4. Le calendrier sera fonction d'un certain nombre de facteurs, dont les conditions de sécurité, les difficultés techniques qui pourraient compliquer l'organisation des élections et la complexité du processus politique de décision. Selon la version la plus courte, les élections pourraient avoir lieu au cours de l'été et l'indépendance pourrait être déclarée vers la fin de l'année.

5. L'ATNUTO sera entièrement responsable du déroulement des élections. La Division de l'assistance électorale (Département des affaires politiques) au Siège de l'ONU a effectué une mission d'évaluation initiale des besoins au mois d'août et une session de planification préalable des élections à Canberra au mois de septembre, en coopération avec la Commission électorale australienne. En octobre, elle a aussi envoyé sur place une équipe d'information sur les systèmes électoraux et un groupe avancé de planification et d'organisation est au Timor oriental depuis le milieu du

mois de novembre. L'accent est mis tout particulièrement sur la mise en place d'une base durable et sur le renforcement des capacités dans tous les domaines de la planification électorale, de façon que les Timorais puissent organiser eux-mêmes leurs élections à l'avenir. Il est prévu qu'une commission indépendante, composée de personnalités timoraises et autres, supervisera les élections.

6. Pendant la période considérée, l'activité politique s'est intensifiée. En particulier, le congrès du CNRT, tenu à Dili à la fin du mois d'août, a permis d'examiner de façon approfondie toute une gamme de questions de politique nationale. M. Gusmão a été réélu Président, et José Ramos-Horta et Mario Carrascalão ont été réélus Vice-Présidents. Les débats du congrès ont fait ressortir les divergences entre les dirigeants du CNRT et ceux de son principal parti constituant, le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental (FRETILIN), ainsi que de l'Union démocratique timoraise. Ni l'un ni l'autre de ces partis n'est devenu membre du Conseil permanent du CNRT. Toutefois, vers la fin de l'année, les relations ont semblé s'améliorer. À mesure que la concurrence politique se développe en dehors du CNRT, beaucoup des dirigeants de celui-ci retournent à leur parti d'origine ou adhèrent à un parti nouveau. Le FRETILIN a entamé une restructuration nationale et il a organisé des élections au niveau des sous-districts pour préparer un congrès national au début de 2001. Le parti rival, le Conseil populaire de défense de la République démocratique du Timor oriental (CPD-RDTL), a fait campagne en faveur du retour à l'État indépendant proclamé en 1975. Le Parti social démocrate, créé le 20 septembre et dirigé par M. Carrascalão, offre une solution de rechange centriste et il a attiré un certain nombre de jeunes dirigeants du CNRT.

7. La campagne menée par le CPD-RDTL a suscité des réactions violentes de la part de partisans du FRETILIN et du CNRT, surtout dans les districts de Ainaro, Baucau, Bobonaro et Covalima. L'incident le plus grave s'est produit à Venilale (district de Baucau) le 3 décembre : des partisans du FRETILIN ont attaqué le domicile du dirigeant local du CPD-RDTL et trois membres de ce parti, dont un dirigeant national, ont été blessés. La police a reçu la coopération des deux partis et a décerné un mandat contre plusieurs suspects. Étant donné les événements de 1975, les Timorais ont tendance à associer activité politique et violence. Pour

lutter contre cette perception, un programme d'éducation civique sera lancé sous peu.

8. La création du Conseil national, le 23 octobre, a renforcé considérablement la participation des Timorais au processus de décision politique. Le Conseil est composé de 36 membres – 13 représentant des districts, 7 des organisations communautaires, 13 des partis politiques et 3 des groupements religieux. À la première session, M. Gusmão a été élu Président et Mme Milena Pires a été élue Vice-Présidente. Le Conseil national a sept comités permanents, qui correspondent à des portefeuilles ministériels.

9. Le 19 octobre, José Ramos-Horta a pris ses fonctions de membre du cabinet pour les affaires étrangères, si bien que cinq des neuf portefeuilles sont maintenant détenus par des Timorais, les autres étant toujours détenus par des membres du personnel international. Ces derniers seront progressivement remplacés par des Timorais au cours de l'année. Tout en conservant l'autorité suprême qui lui a été conférée par le Conseil de sécurité dans les domaines exécutif et législatif, le Représentant spécial du Secrétaire général a délégué une bonne part de ces pouvoirs au Cabinet et au Conseil national.

Sécurité

10. Pendant l'été, la situation dans les districts occidentaux a été inquiétante du fait de l'activité assez forte de milices infiltrées du Timor occidental. Le 24 juillet, un soldat néo-zélandais a été tué dans le district de Covalima lors d'un affrontement avec des miliciens. Le 10 août, un soldat népalais a été tué et deux ont été blessés dans le même district. En août, des milices ont aussi lancé un certain nombre d'attaques brèves mais brutales depuis le Timor occidental dans des zones frontalières du Timor oriental. D'après les estimations, il y a eu jusqu'à 150 miliciens opérant au Timor oriental. Ces activités ont provoqué le déplacement temporaire de plus de 3 000 personnes. Elles ont diminué vers la fin du mois de septembre, lorsque l'ATNUTO a lancé des opérations visant à les réprimer. Après le début de la saison des pluies, aucune opération importante des milices n'a été signalée. Toutefois, des incidents survenus le 2 décembre et le 1er janvier dans le district de Bobonaro montrent que le problème n'a pas disparu.

11. Compte tenu des activités des milices, l'ATNUTO a remis à plus tard la réduction prévue de sa composante militaire, incorporé une nouvelle compagnie d'infanterie, renforcé sa capacité de surveillance et d'information et étoffé sa composante pour les affaires civiles-militaires.

Réfugiés

12. Les milices sont basées dans les camps de réfugiés au Timor occidental où se trouvent encore de très nombreux réfugiés du Timor oriental, qui vivent dans des conditions très difficiles, victimes de l'intimidation des milices. Il ne semble pas que des progrès tangibles aient été faits pour dissoudre ces dernières et permettre aux réfugiés de décider librement s'ils souhaitent retourner chez eux ou se réinstaller en Indonésie. L'ATNUTO a fait distribuer dans les camps de réfugiés des informations objectives sur la situation au Timor oriental, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, de l'Église et de l'armée indonésienne. Elle a aussi organisé des voyages à Dili à l'intention de journalistes indonésiens basés au Timor occidental.

13. Le 6 septembre, trois membres du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont été tués à Atambua. À la suite de cet incident, tout le personnel international des Nations Unies a été évacué du Timor occidental. Le 20 septembre, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1319 (2000), par laquelle il a notamment insisté pour que le Gouvernement indonésien prenne des mesures supplémentaires pour désarmer et dissoudre les milices et assurer la sécurité dans les camps de réfugiés. La mission que le Conseil de sécurité a envoyée au Timor oriental et en Indonésie au mois de novembre a constaté que – à l'exception de la saisie de quelques armes – les dispositions de la résolution 1319 (2000) n'étaient pour l'essentiel pas appliquées. Par la suite, les autorités indonésiennes se sont entretenues avec l'ATNUTO à Denpasar (Indonésie) le 30 novembre, en vue de mettre en oeuvre l'accord signé le 14 septembre concernant une commission frontalière mixte.

14. Le 6 décembre, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de son président (S/PRST/2000/39), dans laquelle il a déclaré que le Gouvernement indonésien devait agir de façon décisive pour mettre un terme aux activités des milices, permettre aux organismes humanitaires internationaux de revenir au Timor occidental et améliorer l'information des réfugiés. Pour

garantir la sécurité du personnel international, le Conseil a demandé que des discussions aient lieu entre le Gouvernement indonésien et les Nations Unies sur les dispositions à prendre pour faciliter un examen, par des spécialistes, de la situation de la sécurité au Timor occidental. Le 22 décembre, le Gouvernement indonésien a organisé une réunion avec le coordonnateur résident des Nations Unies à Jakarta pour examiner la question d'une mission qui serait chargée de faire une évaluation de la sécurité au Timor occidental. Aucun fait nouveau n'est encore à signaler à ce propos. Le procès des six personnes accusées des meurtres d'Atambua s'est ouvert le 11 janvier à Jakarta.

15. En octobre, des scissions sont apparues au sein du groupe proautonomie, ainsi qu'entre les milices au Timor occidental et l'armée indonésienne. Huit chefs de milice ont annoncé qu'ils étaient prêts à retourner au Timor oriental et à s'en remettre à la justice et ils ont affirmé que des milliers de réfugiés les suivraient si leur sécurité était assurée. L'ATNUTO a encouragé les efforts de réconciliation entre le CNRT et les milices pro-indonésiennes. En décembre, des notables du Timor oriental ont rencontré des partisans de l'autonomie à Denpasar, dans le cadre d'une réunion organisée avec l'aide des autorités indonésiennes. En décembre également, un groupe de Timorais de l'Est – d'anciens réservistes des forces armées indonésiennes et les membres de leur famille, soit plus de 400 personnes au total – est revenu au Timor oriental, essentiellement dans les districts de Lautem et Viqueque. Environ 250 réfugiés sont venus au Timor oriental pendant les fêtes de Noël. Avec la collaboration de l'armée indonésienne et de l'Équipe spéciale pour les réfugiés du Gouvernement indonésien, des mesures sont prises pour permettre à d'autres chefs de milice de faire des visites de reconnaissance au début de l'année.

III. Administration transitoire au Timor oriental

16. L'Administration transitoire au Timor oriental a été établie le 7 août 2000 pour faire participer les Est-Timorais à toutes les grandes prises de décisions de l'administration. Au Cabinet de l'Administration transitoire, les Est-Timorais détiennent à présent cinq des neuf portefeuilles, à savoir les affaires étrangères, l'administration interne, les infrastructures, les affaires économiques et les affaires sociales (voir organigramme joint).

17. L'Administration transitoire a engagé près de 7 000 fonctionnaires sur les 10 554 prévus pour l'exercice 2000/01. Des programmes de formation linguistique et d'initiation préalables au recrutement ont été organisés, de même que des cours d'informatique. Quelque 25 cours sont offerts dans les domaines de la gouvernance, de la participation du public et de la gestion. À ce jour, plus de 1 500 personnes, notamment des dirigeants politiques et des hauts fonctionnaires, ont participé à ces cours. Un service spécial a été mis en place pour accélérer le remplacement du personnel international par des fonctionnaires est-timorais qualifiés.

Finances

18. Le Conseil national s'est mis d'accord sur une révision du budget consolidé de 2000/01 et l'a présenté à la Conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles en décembre. Les bailleurs de fonds ont favorablement accueilli le budget révisé. Le montant des dépenses devant être financées à l'aide du Fonds consolidé pour le Timor oriental et du Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental administré par la Banque mondiale en 2000/01 est estimé à 123 950 000 dollars des États-Unis, dont 95 690 000 dollars provenant des contributions de donateurs bilatéraux. On estime à 25 millions de dollars le montant des recettes devant être perçues au Timor oriental pendant l'exercice financier. Ces montants illustrent les progrès réalisés dans l'application du système fiscal.

Affaires étrangères

19. Le Département des affaires étrangères a été créé en octobre. Un groupe de 50 stagiaires a terminé un cours de diplomatie d'un mois et 20 de ces candidats deviendront fonctionnaires du Département au début de 2001. Le Département se tient en contact régulier avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en vue d'entrer à l'Association et d'établir des bureaux de représentation dans les capitales des pays membres.

20. Les relations avec l'Indonésie, sujet de préoccupation majeur, ont été affectées par le problème des milices et des réfugiés au Timor occidental. La quatrième série de négociations bilatérales avec l'Indonésie, qui était prévue pour le début septembre, a été reportée et ne se tiendra pas avant la fin janvier.

Parmi les questions non réglées, on peut citer la restitution des dossiers et archives publics et des biens culturels, les conditions dans lesquelles les étudiants est-timorais pourront poursuivre leurs études dans les établissements indonésiens, et les dispositions permettant la circulation libre et sans entrave des personnes et des biens entre l'enclave d'Oecussi et le reste du Timor oriental, qui est essentielle pour le bien-être économique de l'enclave. En un geste fort apprécié, le Gouvernement indonésien a informé l'ATNUTO que tous les Est-Timorais ayant droit à pension du fait d'avoir été employés dans l'administration indonésienne recevraient leurs pensions à partir de février 2001.

21. Conformément à un accord obtenu en février 2000 et sous la direction du Cabinet, l'ATNUTO a engagé des négociations avec l'Australie pour établir un nouvel arrangement juridique concernant les activités pétrolières en mer de Timor. La première série de pourparlers s'est tenue à Dili en octobre. Une deuxième série doit avoir lieu en mars. Le nouvel arrangement entrerait en vigueur au moment de l'accès à l'indépendance.

Défense

22. En préparant le Timor oriental à l'indépendance, l'ATNUTO a dû aborder la question des besoins sécuritaires du territoire après le retrait de la composante militaire de l'ATNUTO. En se fondant sur une étude coordonnée par le King's College de Londres, le Cabinet a décidé en septembre d'établir la Force de défense du Timor oriental, force d'infanterie légère composée de 1 500 réguliers et de 1 500 réservistes, recrutés initialement dans les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL), l'ancienne force de guérilla. Du 21 au 23 novembre, l'ATNUTO s'est entretenue à Dili avec les représentants d'un certain nombre de gouvernements intéressés pour déterminer la meilleure façon dont la nouvelle force pourrait être établie. L'Australie et le Portugal ont annoncé une contribution considérable et se sont engagés à jouer un rôle majeur dans cet effort. Quelque 500 à 800 recrues doivent recevoir un entraînement en 2001, de façon qu'au moment de l'accès à l'indépendance, un bataillon entier ait reçu une formation de base. L'instruction, l'infrastructure et le matériel de la Force de défense dépendent de contributions volontaires. Les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien seront assumées par le Gouvernement est-timorais.

La législation habilitant la force, prévoyant un contrôle civil de la force et sa responsabilisation, sera adoptée avant l'enrôlement des soldats. Dans le même temps, l'Organisation internationale pour les migrations et la Banque mondiale organisent la réinsertion des membres des FALINTIL qui ne souhaitent pas s'engager dans la Force de défense.

Justice

23. Le système judiciaire enquête actuellement sur plus de 180 affaires. À ce jour, 240 affaires ont été réglées par médiation arrangée par les tribunaux et des actes d'accusation ont été déposés dans 42 cas. Quinze procès sont en cours dans les tribunaux de district pour meurtre, viol et vol. Le manque de traducteurs qualifiés a entravé les efforts à tous les niveaux. Le Département de la justice a bien renforcé les capacités de son personnel timorais. Vingt-cinq juges, 13 procureurs, 8 avocats d'office, 25 fonctionnaires du greffe et 131 fonctionnaires pénitentiaires ont continué de bénéficier de formation en cours d'emploi et d'encadrement. Quatre tribunaux de district ont ouvert et jugent quotidiennement des affaires pénales et civiles. Une troisième prison de district a ouvert.

24. Le Groupe d'enquête sur les crimes graves s'est concentré sur deux catégories de crimes commis en septembre 1999. Tout d'abord, le Parquet général a déposé 10 actes d'accusation concernant des affaires devant être jugées au titre du Code pénal indonésien. Les procès correspondants devraient s'ouvrir devant le Groupe spécial des crimes graves à la fin de janvier 2001. Deuxièmement, le Groupe poursuit actuellement les suspects accusés de crimes contre l'humanité (meurtre, torture, et déportation ou transfert forcé de la population civile). Les enquêtes dans cette catégorie se sont concentrées sur cinq cas prioritaires : le massacre de l'église de Liquiça le 6 avril 1999; les meurtres dans la maison de Manuel Carrascalão le 17 avril 1999; les meurtres à la station de police de Maliana le 8 septembre 1999; les meurtres de membres du clergé et d'autres personnes et la déportation ou le transfert forcé de la population civile du district de Lautem d'avril à septembre 1999; et un cas de violence à l'égard des femmes à Lolotoe (district de Bobonaro). Le premier acte d'accusation pour crimes contre l'humanité, relatif aux événements dans le district de Lautem, a été déposé le 11 décembre. Sur les 11 accusés, neuf sont actuellement détenus au Timor

oriental, et deux sont en liberté, dont un officier du Commandement des forces spéciales indonésiennes qui était basé à Los Palos (Timor oriental) en 1999.

25. Aux termes du Mémorandum d'accord entre l'Indonésie et l'ATNUTO concernant la coopération sur les questions juridiques, judiciaires et concernant les droits de l'homme, une équipe du Groupe d'enquête sur les crimes graves a cherché en décembre à interroger des témoins à Jakarta. Il existe toutefois une forte opposition en Indonésie à cette coopération et, bien que le Ministre indonésien de la justice ait cité les témoins à comparaître, ceux-ci ont mis en doute la validité du Mémorandum d'accord et ne se sont pas présentés. Depuis, le Ministre a déclaré qu'il était tout loisible aux enquêteurs du Groupe de revenir à Jakarta pour interroger les suspects et que l'on tenterait d'organiser une seconde visite. En novembre, le Gouvernement indonésien a promulgué une loi concernant les tribunaux des droits de l'homme, dotant ceux-ci d'une compétence rétroactive pour connaître des violations flagrantes des droits de l'homme. Le Ministre indonésien de la justice pense qu'un premier tribunal des droits de l'homme commencera à fonctionner en février. Figurent sur les premières listes de suspects les personnes ayant travaillé pour les forces armées, la police, les milices et l'administration civile au Timor oriental.

Droits de l'homme

26. Le Groupe chargé des droits de l'homme a joué un rôle actif dans la réinsertion dans de bonnes conditions de sécurité des réfugiés revenus du Timor occidental, en veillant à la sécurité des rapatriés et en établissant des dispositifs pour empêcher qu'ils ne soient attaqués. Un comité directeur composé de dirigeants communautaires est-timorais et de représentants de l'ATNUTO a rédigé un règlement à l'intention de la Commission vérité, réception et réconciliation, dont le Cabinet a approuvé la formation le 13 décembre. Cette proposition fait actuellement l'objet de consultations avec les communautés et les organisations non gouvernementales et doit être portée devant le Conseil national au début de l'année. La Commission permettra aux Est-Timorais d'établir un registre public des violations des droits de l'homme depuis 1975, de faciliter la réinsertion des réfugiés rapatriés, et de promouvoir la réconciliation dans les communautés en traitant des délits mineurs commis en 1999.

Police

27. La situation en matière de sécurité publique s'est améliorée. Au cours des six derniers mois, le nombre des policiers civils déployés est passé de 1 330 à 1 439, dont des membres de l'unité de réaction rapide formée à la lutte antiémeutes. Outre les 300 membres du Service de police Timor Lorosa'e qui assurent actuellement les services de police, 50 anciens policiers indonésiens ont été diplômés de l'École de police après avoir suivi un stage de formation intensif, qui incluait des cours de police démocratique, d'éthique, de respect des droits de l'homme et de police communautaire. La police a créé un groupe spécial pour se préparer à assurer la sécurité pendant le processus électoral. Les systèmes de justice traditionnels jouent un rôle important pour ce qui est de prévenir les crimes mineurs dans les districts ou de régler les affaires correspondantes grâce à l'établissement d'un comité de l'ordre public composé du chef du village, d'un prêtre, de représentants d'organisations locales et d'un policier civil.

Infrastructures

28. Les réparations des infrastructures détruites en 1999 ont beaucoup progressé, bien qu'elles n'aient pas été aussi rapides que ne l'espéraient les Timorais. La remise en état des ports s'est poursuivie, et les services d'éclairage, de communication et de pare-battage du port de Dili sont rétablis. Grâce au Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental administré par la Banque mondiale, l'aire de stationnement des conteneurs du port de Dili a été réparée. La rénovation du hall d'arrivée de l'aéroport de Dili a été terminée en août. La piste d'atterrissage dudit aéroport a été réparée et est désormais conforme aux normes internationales. Un système de droits d'atterrissage a été mis en application. Les travaux ont été terminés pour trois des cinq grands projets routiers. Le déploiement des ingénieurs et techniciens des ponts et chaussées pour les routes de district depuis septembre a permis d'assurer un bon contrôle des conditions routières.

29. Un central téléphonique pour le Gouvernement a été installé en novembre, en utilisant le matériel récupéré du central existant à Dili. Les services postaux ont été rétablis à Dili et Baucau, et des plans d'expansion sont à l'examen. Le programme de remise en état du réseau de distribution d'énergie se poursuit. Actuellement, 30 des 58 centrales électriques sont opération-

nelles. Outre le programme de l'Administration transitoire, les Gouvernements japonais et portugais s'occupent de remettre en état les groupes électrogènes des sous-districts. Le Cabinet a approuvé la facturation de l'approvisionnement en électricité, initialement pour les gros consommateurs d'énergie institutionnels et commerciaux.

30. Les réparations des systèmes d'approvisionnement en eau du Timor oriental ont été entreprises grâce à des programmes d'aide japonais et portugais, complétés par des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental lancés par la Banque asiatique de développement. Le Gouvernement australien finance un projet de trois ans pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les campagnes. Les services au niveau des districts se sont améliorés grâce au déploiement de personnel de la compagnie des eaux chargé de l'exploitation et de l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau. Dans le cadre du programme de travaux publics pour la rénovation et la remise en état des bâtiments publics, plusieurs bâtiments à Dili et dans les districts ont été rénovés, notamment la Cour d'appel et le quartier général de la police de Dili. Les dispositions voulues sont en place pour immatriculer les automobiles privées, et on a passé commande de la première fournée de 6 000 plaques d'immatriculation de voitures.

Éducation

31. Plus de 820 écoles, ainsi que l'Université nationale du Timor oriental ont été ouvertes. Les classes ont repris en octobre dans les écoles primaires et secondaires, avec quelque 200 000 élèves et 5 000 enseignants. Plus de 600 000 manuels scolaires neufs, ce qui représente environ les deux tiers des besoins, ont été distribués aux districts. La remise en état et l'aménagement des écoles du pays se poursuivent, bien que les travaux prennent parfois du retard. Plus de 2 000 salles de classe seront utilisables d'ici au mois d'avril 2001. L'Université nationale du Timor oriental a ouvert ses portes le 17 novembre, accueillant 4 442 étudiants. Plus de 120 professeurs y enseignent l'agriculture, l'économie, les sciences de l'éducation, les sciences sociales et les sciences politiques. Le Japon continue de financer les études de plus de 300 étudiants timorais qui fréquentent des universités en Indonésie.

Santé

32. Trois hôpitaux ont été ouverts à Baucau, Dili et Oecussi, ainsi que 71 dispensaires communautaires au niveau des districts et des sous-districts. Quelque 85 postes de santé ont été créés au niveau des villages, ainsi que 116 dispensaires mobiles. La Division des services de santé, qui a succédé à l'Autorité sanitaire intérimaire au mois d'août, coordonne toutes les activités relevant du secteur de la santé. Le programme en matière de santé comprend deux volets principaux. Le premier consiste à restaurer l'accès aux services de base et à répondre aux besoins immédiats de la population du Timor oriental, notamment en remettant rapidement en état les infrastructures de santé. Le deuxième volet consiste à élaborer des politiques à moyen et à long terme en matière de santé publique.

Questions foncières

33. En raison de la décision du Cabinet de ne créer une commission des terres que lorsque le pays aurait accédé à l'indépendance, le Groupe des terres et des biens immobiliers s'est borné à émettre des accords relatifs à l'utilisation temporaire des biens et à contribuer au règlement des conflits. Un cadre juridique et un mécanisme institutionnel ont été mis au point par des experts timorais et internationaux spécialistes des questions foncières, afin que les droits incontestés soient établis et enregistrés et qu'une décision soit prise en cas de litige. Des agents timorais ont reçu une formation spéciale en matière de règlement des litiges fonciers. Aidés par une équipe de spécialistes du règlement des conflits, ils traitent les affaires relatives aux litiges fonciers, dont certains sont extrêmement complexes et remontent aux années 50, voire à des périodes antérieures. Un nombre important d'affaires plus simples sont réglées à mesure qu'elles se présentent. Plus de 200 accords relatifs à l'utilisation temporaire ont été conclus avec nombre de sociétés et d'individus qu'ils soient timorais ou d'une autre nationalité. Cette formule a permis d'accélérer la remise en état et la reconstruction de bâtiments publics abandonnés. Les loyers perçus par l'administration au titre de ces propriétés devraient rapporter environ un million de dollars de recettes, qui seront versées au budget consolidé du Timor oriental pour l'année budgétaire en cours.

État civil

34. Les services d'état civil, mis en place avec l'aide de l'Allemagne, délivrent des certificats de naissance, de mariage et de décès. L'enregistrement de tous les habitants et la délivrance de cartes d'identité à tous les Timorais de 16 ans et plus, qui permettront d'établir leur identité et leur résidence, doivent commencer en février 2001. Les listes électorales seront établies à partir des données recueillies par les services nationaux d'état civil.

Contrôle des frontières

35. Le poste de Batugade situé sur la frontière occidentale est pleinement opérationnel, le poste de Maliana continuant de fonctionner à temps partiel. De nouveaux postes frontière sont prévus à Baucau, Covalima et Oecussi. Au 19 décembre, le Service des frontières avait encaissé quelque 6,8 millions de dollars des États-Unis au titre des taxes et des droits de douane, montant qui dépasse les projections initiales. Ce chiffre comprend quelque 230 000 dollars au titre d'amendes et de pénalités. Le Service emploie 179 agents timorais.

Affaires économiques

36. Les efforts déployés en vue de promouvoir l'activité économique, y compris les investissements étrangers, se sont poursuivis. Toutefois, le taux de chômage reste très élevé et les besoins dépassent de loin les ressources et capacités disponibles. Les investisseurs, tant locaux qu'étrangers, sont peu enclins à investir faute d'une solution à long terme concernant les titres de propriété. Le projet relatif aux petites entreprises a généré des activités économiques, qui se sont traduites par près de 1 000 créations d'emplois dans 15 secteurs. Le projet a alloué un montant de 1 250 000 dollars sur le montant approuvé de 2 250 000 dollars. De nombreuses entreprises viables ont été créées, dont des restaurants, des boutiques, des ateliers de mécanique, des ateliers de menuiserie et des entreprises agroalimentaires. Plus de 3 400 entreprises ont été enregistrées depuis avril 2000, dont plus de 84 % appartiennent à des Timorais. Un projet de développement du microfinancement, financé par la Banque de développement asiatique, qui vise à favoriser les activités génératrices de revenus entreprises au niveau

des communautés et la création d'emplois agricoles et non agricoles viables, a été approuvé. Le projet comprend trois volets principaux : création et renforcement des institutions; financements ruraux au niveau des microentreprises; et gestion de projets. La subvention initiale est de 4 millions de dollars, sur un montant total prévu de 7,7 millions de dollars.

37. L'agriculture représente la part la plus importante du produit intérieur brut. Les efforts visant à accroître le rendement des cultures aux fins d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires ont été intensifiés. L'une des importantes initiatives prises dans le cadre du relèvement du secteur agricole a été la création, dans huit districts, de centres pilotes de services agricoles. Ces centres offrent des services, marchandises et autres fournitures dont la communauté a besoin. Dans la perspective du développement durable, les agriculteurs ont commencé à utiliser des engrais organiques peu coûteux et efficaces pour différentes cultures vivrières, dont le rendement a été amélioré. La production de riz, qui est une importante denrée de base, a augmenté de 20 %. Le Cabinet a agi dans le même sens lorsqu'il a opté pour la culture organique du café au Timor oriental, ce qui a accru la valeur d'exportation de ce produit. Un autre fait notable dans ce secteur a consisté en un programme de vaccination du bétail. En ce qui concerne le secteur des pêches, il est difficile, pour le Timor oriental, de protéger ses précieuses ressources halieutiques car le pays n'a pas les moyens de surveiller une zone économique exclusive en mer. Des progrès sont enregistrés au niveau des programmes d'irrigation communautaires, et sont étayés par la remise en état des routes desservant les villages. De nombreux barrages, ouvrages de prise d'eau, canaux et digues ont été remis en état, et les cours de certaines rivières ont été modifiés pour alimenter les zones agricoles en eau. Ces initiatives ont été prises par les communautés locales.

Inspecteur général

38. Le Bureau de l'Inspecteur général a été créé en juillet 2000. Un avocat timorais possédant une solide expérience a été nommé à la tête du Bureau, qui est chargé de créer une culture de responsabilisation et de transparence dans le nouveau gouvernement. L'une de ses premières activités a consisté à mener une enquête sur des malversations qui auraient été commises lors du recrutement d'enseignants. Sur la base des résultats de

cette enquête, des mesures approuvées par le Cabinet ont été mises en oeuvre. L'Inspecteur a également enquêté sur des cas de fraude sur la paie dans le district de Covalima, et procède actuellement à des vérifications des comptes dans les services de douanes, le secteur de l'énergie et le Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental.

IV. Aide humanitaire

39. La situation humanitaire a continué de s'améliorer au Timor oriental pendant la deuxième moitié de 2000. Toutefois, certaines communautés restent vulnérables. Le relèvement des zones qui ont subi des destructions massives en septembre 1999 se fait lentement. À la fin de la dernière saison agricole, des pluies prolongées ont endommagé les cultures sur pied. Les programmes de construction d'abris en cours et achevés doivent permettre de loger quelque 45 000 familles; ils devraient être achevés dans le courant de la première moitié de 2001. Toutefois, on estime que 80 000 à 85 000 logements ont été détruits au cours des violences de 1999, ce qui laisse entre 35 000 et 40 000 familles à reloger d'une façon ou d'une autre.

40. Une aide alimentaire continue d'être fournie à quelque 180 000 personnes. Le Programme alimentaire mondial, par l'intermédiaire de ses partenaires opérationnels, répondra aux besoins d'aide alimentaire de la population dans le courant de 2001, mais la poursuite de l'aide alimentaire n'est pas une solution à long terme dans un pays où il existe assez de terres arables pour permettre une production agricole suffisante. Toutefois, presque tous les véhicules agricoles ont été volés ou détruits en 1999, ce qui a affaibli les réseaux de transport et de distribution nécessaires à la relance des marchés agricoles. Le Conseil national examine actuellement des projets relatifs à la création d'un bureau de gestion des opérations en cas de catastrophe et à la planification des secours. Il a été mis fin aux activités de la composante aide humanitaire et secours d'urgence fin décembre. Les services qu'elle fournissait continueront d'être assurés sous les auspices des bureaux de l'Administration transitoire qui s'occupent de développement.

V. Information

41. Après avoir enregistré quelque retard, Radio UNTAET est maintenant diffusée dans la plupart des 13 districts du Timor oriental et est écoutée par près de 70 % des Timorais, ainsi que par de nombreux réfugiés et autres auditeurs au Timor occidental. Un certain nombre de programmes diffusent des informations à l'intention des réfugiés pour les aider à prendre une décision concernant leur retour. Dans les sous-districts, l'audience a considérablement augmenté suite à la distribution de 8 000 postes récepteurs alimentés à l'énergie solaire, don du Gouvernement japonais. Deux stations de radio communautaires, financées par l'UNESCO et par l'Agency for International Development des États-Unis, fonctionnent à Maliana et à Los Palos. Le Groupe de la télévision gère la Televisão Timor Lorosa'e (TVTL), station de télévision qui émet 24 heures sur 24 et qui diffuse chaque jour jusqu'à deux heures de programmes originaux produits par des Timorais. Les émissions n'étant actuellement diffusées qu'à Dili et sa banlieue, une compilation de trois heures comprenant les temps forts de ces programmes est enregistrée sur vidéocassettes et envoyée une fois par semaine dans les 13 districts pour y être projetée sur des écrans de cinéma mobiles. Des centaines de Timorais assistent régulièrement à ces projections.

42. Le Groupe des publications produit un journal bimensuel, *Tais Timor*, qui a un tirage de 100 000 exemplaires et est distribué en quatre langues dans tout le pays. Il produit également le mensuel *East Timor Update*, des affiches, des brochures et d'autres matériaux d'information, qui sont généralement liés à des campagnes importantes de l'ATNUTO ou de l'Administration transitoire. Le Bureau de la presse tient des points de presse, en anglais et en tetun, à l'intention de journalistes timorais et internationaux, deux fois par semaine et à des moments importants. Le Groupe du développement des médias et de la formation aide la presse indépendante timoraise à se relever.

VI. Dotation en effectifs

43. Au 31 décembre, la composante militaire de l'ATNUTO avait un effectif de 7 886 hommes, tous rangs confondus, dont 120 observateurs militaires. Les effectifs militaires étaient fournis par les pays suivants : Australie (1 600), Bangladesh (551), Bolivie (2), Brésil (83), Canada (3), Chili (32), Danemark (4),

Égypte (75), États-Unis d'Amérique (2), Fédération de Russie (2), Fidji (191), France (3), Irlande (44), Jordanie (723), Kenya (264), Malaisie (35), Mozambique (12), Népal (162), Norvège (6), Nouvelle-Zélande (682), Pakistan (788), Pérou (23), Philippines (640), Portugal (768), République de Corée (440), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (4), Singapour (24), Suède (2), Thaïlande (714), Turquie (2) et Uruguay (5).

44. La police civile internationale avait un effectif de 1 402 agents, originaires des pays suivants : Argentine (5), Australie (102), Autriche (10), Bangladesh (45), Bosnie-Herzégovine (12), Brésil (10), Canada (20), Cap-Vert (2), Chine (55), Égypte (15), Espagne (18), États-Unis d'Amérique (80), Fédération de Russie (4), Ghana (86), Jordanie (222), Kenya (26), Malaisie (41), Mozambique (3), Namibie (9), Népal (47), Nigéria (51), Norvège (2), Nouvelle-Zélande (27), Pakistan (7), Philippines (105), Portugal (165), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (15), Sénégal (25), Singapour (40), Slovaquie (2), Sri Lanka (29), Suède (10), Thaïlande (37), Turquie (18), Ukraine (8), Vanuatu (24), Zambie (5) et Zimbabwe (20). Sont comprises dans cette énumération deux unités d'intervention rapide de 120 hommes chacune, fournies par la Jordanie et le Portugal.

45. À la fin de l'année, le personnel civil de l'ATNUTO comprenait 2 668 membres, dont 877 recrutés sur le plan international et 1 791 recrutés localement. La mission bénéficiait en outre du concours de 513 Volontaires des Nations Unies. Au début du mois de décembre 2000, la mission s'est vu déléguer par le Siège de l'ONU les pouvoirs en matière de recrutement du personnel des services organiques. Cette décision devrait permettre d'accélérer la recherche, le recrutement et le déploiement du personnel de l'Administration transitoire au Timor oriental. La mission continue de se heurter à une pénurie de personnel qualifié et expérimenté dans les secteurs de l'administration, du personnel et des communications.

VII. Questions financières

46. Par sa résolution 55/228 du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 563 millions de dollars aux fins du fonctionnement de l'ATNUTO pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, à raison d'un montant brut mensuel de 46 916 666 dollars. Au cas où le Conseil de sécurité

déciderait de proroger le mandat de l'Administration transitoire, les dépenses de fonctionnement de l'ATNUTO seraient limitées au taux mensuel approuvé par l'Assemblée générale. Le projet de budget de l'ATNUTO pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 est en cours d'élaboration. Il sera présenté à l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquante-cinquième session. Le montant total des contributions mises en recouvrement depuis le 1er décembre 1999 pour versement au Compte spécial pour l'Administration transitoire et non perçues s'élevait à 146,9 millions de dollars au 15 décembre 2000. Le montant total des contributions mises en recouvrement et non versées se montait à 1 990 400 000 dollars pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix.

VIII. Observations

47. On assiste depuis six mois à un effort concerté tendant à accélérer le transfert des pouvoirs aux Timorais. Avec un cabinet à majorité timoraise, ainsi qu'un conseil national et un système judiciaire entièrement contrôlés par les Timorais, ces derniers exercent maintenant une bonne partie des pouvoirs de l'État. Les fonctionnaires timorais et le personnel international de l'ONU travaillent côte à côte dans une administration intégrée. J'envisage de poursuivre la délégation progressive des pouvoirs jusqu'à ce que ceux-ci soient entièrement transférés au Gouvernement d'un Timor oriental indépendant, tandis que l'ONU continuera d'assumer la responsabilité générale qui lui a été confiée par la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité. Il s'agit là d'une approche nouvelle qui exige de la part de tous les intéressés une grande souplesse et une grande ouverture d'esprit. Elle vise à la réalisation de l'objectif du Conseil de sécurité qui est de préparer les Timorais à s'autogouverner et répond directement au vœu des Timorais de prendre en charge leur propre destin.

48. L'ATNUTO participe également à la création d'une force de défense du Timor oriental, autre innovation liée elle aussi à la responsabilité de la mission qui est de préparer le Timor oriental à l'indépendance. La mise en place de la Force de défense est coordonnée par l'Administration transitoire au Timor oriental mais elle dépend entièrement de l'appui des gouvernements qui ont fait savoir qu'ils étaient disposés à apporter leur aide. Je lance un appel à ces gouvernements pour

qu'ils continuent de prêter assistance à cette importante activité.

49. La question de la sécurité demeure préoccupante. Les infiltrations de groupes de miliciens venus du Timor occidental ont diminué ces derniers mois mais la menace demeurera tant que le Gouvernement indonésien n'aura pas démantelé ces groupes. Cette mesure constituerait aussi une étape essentielle vers une solution, qui s'est déjà trop fait attendre, au problème des réfugiés toujours hébergés dans des camps au Timor occidental. Comme l'a souligné le Conseil de sécurité, c'est aux autorités indonésiennes qu'il incombe d'assurer la sécurité et la sûreté des réfugiés dans ces camps ainsi que du personnel international.

50. L'objectif que l'on s'est fixé de réaliser l'indépendance du Timor oriental avant la fin de cette année est certes ambitieux et ne laisse guère de place à des retards techniques ou politiques. À mon sens, toutefois, le fait d'avoir fixé cet objectif permettra de faciliter le processus de transition et il est certain que l'ONU fera son possible pour contribuer à sa réalisation. Il ne faut pas non plus oublier qu'une fois devenu indépendant le Timor oriental aura encore besoin d'une aide internationale importante qui devra aller bien au-delà du type d'aide normalement consenti à un pays en développement. C'est ainsi par exemple que la Force de défense du Timor oriental ne sera pas complètement établie d'ici à la fin de l'année et qu'il faudra par conséquent sans doute maintenir ce qui est à l'heure actuelle la composante militaire de l'ATNUTO, à un niveau d'effectifs qui devra être déterminé en fonction de l'évolution de la situation. De même, la mise en place d'une police timoraise se poursuivra bien au-delà de 2002, ce qui signifie qu'il faudra maintenir une présence policière internationale. Il en va de même, au sein des différents départements, de tout un ensemble de fonctions pour lesquelles le personnel international ne pourra qu'être progressivement remplacé par des fonctionnaires timorais. L'appareil judiciaire, pour ne mentionner que l'une d'elle, aura besoin d'un appui international pendant plusieurs années encore.

51. Pour être efficace, cet appui devrait à mon avis être fourni dans le cadre d'une mission intégrée dirigée par un Représentant spécial du Secrétaire général. Cette mission devrait être mandatée par le Conseil de sécurité et financée au moyen de quotes-parts. Il est entendu que l'aide financière au Timor oriental devra être apportée sous forme de contributions volontaires, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Je tiens toutefois

à rappeler à cet égard qu'en novembre dernier le Conseil de sécurité a prié le Président de l'Assemblée générale d'envisager la possibilité d'autoriser une utilisation plus flexible des ressources prévues aux budgets statutaires dans le cas d'opérations complexes de maintien de la paix comme l'ATNUTO. Ce principe devrait également s'appliquer aux activités faisant suite à l'opération. Sous réserve de la décision du Conseil de sécurité, la nouvelle opération déploierait ses activités dans un Timor oriental indépendant conformément à un accord qui serait conclu avec le nouveau gouvernement. J'ai demandé à l'ATNUTO de dresser des plans en vue d'une opération de ce type, en consultation étroite avec les Timorais et avec les organisations partenaires. Je présenterai au Conseil de sécurité, le moment venu, mes recommandations à ce sujet pour qu'il les examine.

52. Compte tenu du calendrier des activités de transition et des changements qui se produiront du fait de l'indépendance, je recommande que le Conseil de sécurité, à ce stade, proroge le mandat de l'ATNUTO jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2001.

53. Pour finir, je tiens à adresser ma profonde gratitude aux États Membres qui ont apporté un soutien constant à cette mission. Je tiens également à remercier chaleureusement M. Vieira de Mello, mon Représentant spécial, ainsi que tous les membres du personnel de l'ATNUTO et des organisations partenaires. L'Organisation des Nations Unies a tout lieu d'être fière du travail accompli.

Organigramme

Administration transitoire au Timor oriental



